MAIRIE DE LA DOMINELAIS
35390 ILLE ET VILAINE

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213500986-20251208-2025045-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-045

Nombre de Conseillers :
en exercice 15
présents 14
votants 14 + 1 pouvoir
pour 15

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi huit décembre, à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de LA DOMINELAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERTON Jean-Éric, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 3 décembre 2025

PRESENTS : M. BERTON – Mme MORICEAU - Mr HAUTBOIS – Mme LEMOINE - M. TRIHAN - M HAMON – Mme CHOQUET - M. GOULET – M. ROUL - Mme SEGAUD – Mme LECOQ – M. VIOT - Mme BOSSARD – Mme GAREL

ABSENTS : M. LORENT a donné procuration à M VIOT

Mme MORICEAU a été élu secrétaire

Objet : Convention d'accompagnement avec l'ALEC des Vallons de Vilaine pour la mission de Conseil en Energie Partagé

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, le Conseil en Energie Partagé permet aux collectivités de l'ALEC des Vallons de Vilaine de mettre en place une stratégie d'économies d'énergie afin de stabiliser leur budget énergie souvent croissant et d'améliorer le confort, tout au long de l'année, dans les bâtiments publics en améliorant les performances thermiques.

L'ALEC des Vallons de Vilaine porte la mission de Conseil en Energie Partagé (CEP) et à ce titre met à disposition des collectivités les moyens humains et techniques nécessaires à la bonne conduite des missions qui peuvent y être proposées comme l'accompagnement simple, l'appui à la gestion courante du patrimoine et l'appui aux projets de la collectivité dans le cadre d'une rénovation ou d'une construction.

Les services du CEP proposent également le montage des dossiers de cofinancements participant à la transition énergétique et plus particulièrement les aides financières relevant du CEE et d'ACTEE. Cependant, dix pour cent des aides ACTEE obtenues devront être reversées à l'ALEC pour financer cette aide.

Après délibérations, l'assemblée :

- Approuve la convention avec l'ALEC des Vallons de Vilaine pour la mission d'accompagnement et de Conseil en Energie Partagé pour les projets en neuf ou en rénovation ainsi que la participation financière de 10 % demandée pour les nouvelles aides ACTEE obtenues ;
- Autorise le Maire à la signer.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que devant.

Le Maire,

Jean-Éric BERTON

MAIRIE de LA DOMINELAIS * 35 Ille-et-Vilaine *